



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 21 janvier 2025
et
Rome, 18–19 février 2025

Distribution: générale	Point 10 de l'ordre du jour
Date: 19 février 2025	WFP/EB.1/2025/10-A
Original: anglais	Rapports concernant les sessions du Conseil d'administration

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration

Bureau du Conseil d'administration

Présidente:	S. E. Mme Elissa Golberg (Canada)
Suppléant:	S. E. M. Andreas Von Brandt (Allemagne)
Vice-Présidente:	Mme Berioska Morrison González (République dominicaine)
Suppléant:	M. Vicente Amaral Bezerra (Brésil)
Membre:	S. E. M. Fredrick Lusambili Matwang'a (Kenya)
Suppléante:	S. E. Mme Patricia Chisanga Kondolo (Zambie)
Membre:	M. Balaji Jujjavarapu (Inde)
Suppléante:	Mme Manar Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït)
Membre:	M. Roman Diatka (Tchéquie)
Suppléant:	S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó (Hongrie)
Rapporteur:	M. Roman Diatka (Tchéquie)

Table des matières

Adoption de l'ordre du jour	3
Élection du Bureau et désignation du Rapporteur	3
Élection aux postes vacants du Bureau	3
Questions stratégiques actuelles et futures	3
2025/EB.1/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM	3
Questions de politique générale	3
2025/EB.1/2 Cadre relatif au cycle des politiques	3
Fonctions de contrôle	4
2025/EB.1/3 Rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale du PAM et réponse de la direction	4
2025/EB.1/4 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et réponse de la direction	4
2025/EB.1/5 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	4
Questions diverses	4
2025/EB.1/6 Rapport final du groupe de travail du Conseil d'administration chargé de l'examen de la gouvernance	4
Rapports concernant les sessions du Conseil d'administration	6
2025/EB.1/7 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration	6
ANNEXE I	7
Ordre du jour	7
ANNEXE II	9
Liste des documents	9

Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

18 février 2025

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S. E. Mme Elissa Golberg (Canada, Liste D) aux fonctions de Présidente pour un mandat d'un an. S. E. M. Andreas Von Brandt (Allemagne, Liste D) a été élu en qualité de membre suppléant.

Le Conseil a élu Mme Berioska Morrison González (République dominicaine, Liste C) aux fonctions de Vice-Présidente. M. Vicente Amaral Bezerra (Brésil, Liste C) a été élu en qualité de membre suppléant.

Le Conseil a élu S. E. M. Fredrick Lusambili Matwang'a (Kenya, Liste A), M. Balaji Jujjavarapu (Inde, Liste B) et M. Roman Diatka (Tchéquie, Liste E) en qualité de membres du Bureau représentant les trois autres listes électorales du PAM pour un mandat d'un an. S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó (Hongrie, Liste E) a été élu en qualité de membre suppléant.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Roman Diatka (Tchéquie, Liste E) Rapporteur de la première session ordinaire de 2025.

21 janvier 2025

Élection aux postes vacants du Bureau

Le Conseil a élu S. E. Mme Patricia Chisanga Kondolo (Zambie, Liste A) et Mme Manar Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït, Liste B) en qualité de membres suppléantes.

18 février 2025

Questions stratégiques actuelles et futures

2025/EB.1/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire de la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

18 février 2025

Questions de politique générale

2025/EB.1/2 Cadre relatif au cycle des politiques

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Cadre relatif au cycle des politiques" (WFP/EB.1/2025/6-A).

18 février 2025

Fonctions de contrôle

2025/EB.1/3 Rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale du PAM et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale du PAM" (WFP/EB.1/2025/7-A/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2025/7-A/1/Add.1.

19 février 2025

2025/EB.1/4 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence" (WFP/EB.1/2025/7-A/2) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2025/7-A/2/Add.1.

19 février 2025

2025/EB.1/5 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2025/7-C/Rev.1) et a souscrit aux suites données aux recommandations adressées aux organes délibérants par le Corps commun d'inspection qui figuraient en annexes au document et portaient sur l'efficacité, la transparence et le principe de responsabilité, en tenant compte également des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

19 février 2025

Questions diverses

2025/EB.1/6 Rapport final du groupe de travail du Conseil d'administration chargé de l'examen de la gouvernance

Ayant examiné le rapport final de son groupe de travail chargé de l'examen de la gouvernance tel qu'il figurait dans le document portant la cote WFP/EB.1/2025/11-A, le Conseil d'administration:

- i) *a approuvé* le plan d'exécution chiffré relatif aux recommandations ci-après figurant dans le rapport du Corps commun d'inspection sur l'examen des fonctions de gouvernance et de contrôle des conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) (JIU/REP/2023/7), tel que proposé à l'annexe I du présent document, et *a préconisé* l'application immédiate desdites recommandations, comme indiqué ci-après:
 - 1) recommandation 6: le Conseil *a décidé* de revoir cette recommandation une fois que les conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes auraient achevé leur examen du rapport du Corps commun d'inspection (CCI) JIU/REP/2023/7, pour harmoniser ses décisions avec celles prises à New York. Le Conseil *a prié* son Secrétariat d'alerter le Bureau dès que les conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes auraient achevé l'examen du rapport du CCI de manière que le Conseil puisse décider des suites qu'il jugerait bon de donner à cette recommandation;

- 2) recommandation 7: le Conseil *a considéré* que son Règlement intérieur et ses méthodes de travail étaient solides et que les propositions visant à encourager une participation plus active de tous ses membres et à promouvoir des délibérations et des décisions plus efficaces et plus efficaces avaient été prises en compte dans le rapport de la consultante indépendante et présentées dans les deux rapports intérimaires du groupe de travail (WFP/EB.A/2024/12-A/Rev.1 et WFP/EB.2/2024/11-A) au titre des recommandations 1 (Revoir la structure et l'ordre du jour des sessions officielles du Conseil), 2 (Rationaliser les documents destinés au Conseil afin de faciliter les délibérations et les décisions stratégiques), 8 (Restructurer la séance d'orientation organisée à l'intention des nouveaux membres du Conseil), 11 (Remanier et améliorer les processus et plateformes de recherche d'un consensus), 12 (Revoir les rôles et responsabilités, la durée du mandat et les méthodes de travail du Bureau) et 13 (Restructurer la séance d'orientation organisée à l'intention des nouveaux membres du Bureau). Le Conseil *a préconisé* en outre que ses réunions informelles portant sur des questions qui devaient ensuite lui être soumises pour décision soient présidées par des membres du Bureau et que les autres réunions informelles traitant de sujets qui n'appelaient pas de décision de sa part soient conduites par le Secrétariat. Si aucun membre du Bureau n'était disponible pour présider une réunion informelle consacrée à une question devant ensuite faire l'objet d'une décision, le Conseil recommandait que le Bureau désigne un autre membre du Conseil ou un membre du Secrétariat pour animer la réunion;
 - 3) recommandation 8: Le Conseil *a considéré* que le PAM satisfaisait largement aux critères fixés par le Corps commun d'inspection pour la prise en compte des rôles et responsabilités des conseils dans les chartes, les principes généraux et les mandats des services et des comités indépendants et consultatifs, notamment en ce qui concernait leur rattachement hiérarchique, leur accès au Conseil et les consultations relatives aux ressources humaines et financières, afin de garantir leur indépendance. Le Conseil *a préconisé* en outre de préserver l'indépendance du Bureau de la déontologie et du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation du PAM et de mettre à jour leur mandat dès que l'occasion s'en présenterait pour intégrer les pratiques actuelles concernant la présentation de rapports au Conseil et la collaboration avec celui-ci;
- ii) *a noté* que les recommandations 1, 2, 3, 5, 9 et 10 issues du rapport JIU/REP/2023/7 du CCI n'appelaient aucune mesure supplémentaire au vu des avis fournis par le groupe de travail, à savoir:
- 4) recommandation 1: l'Article VI 2 (a) (v) du Statut du PAM contenait déjà des dispositions stipulant que le Conseil "recommande de nouvelles initiatives d'ordre politique au Conseil économique et social et au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et, par l'entremise de ceux-ci, respectivement à l'Assemblée générale et à la Conférence de la FAO, selon que de besoin";
 - 5) recommandation 2: les pouvoirs et les fonctions du Conseil d'administration du PAM étaient déjà définis à l'Article VI du Statut du PAM. En outre, le Règlement intérieur du Conseil, qui fixait le cadre opérationnel et fonctionnel des activités de celui-ci, venait compléter les dispositions du Statut. Le guide à l'intention des délégués, proposé au titre de la recommandation subsidiaire 8.2 figurant dans le premier rapport intérimaire du groupe de travail (WFP/EB.A/2024/12-A/Rev.1), concourrait aussi à donner suite à cette recommandation;

- 6) recommandation 3: cette recommandation avait été traitée dans le premier rapport intérimaire du groupe de travail (WFP/EB.A/2024/12-A/Rev.1), dans le cadre de la recommandation subsidiaire 8.2 sur l'élaboration d'un guide à l'intention des délégués, et dans son second rapport intérimaire (WFP/EB.2/2024/11-A), dans le cadre de la recommandation subsidiaire 12.4, au titre de laquelle le Conseil préconisait d'inclure les principaux rôles et responsabilités des coordonnateurs de liste dans un guide à l'intention des membres du Bureau devant être élaboré aux termes de la recommandation subsidiaire 13.2 (WFP/EB.A/2024/12-A/Rev.1);
 - 7) recommandation 5: le PAM satisfaisait aux critères du CCI puisque ses organes de contrôle indépendants – notamment le Comité consultatif de contrôle indépendant – étaient hiérarchiquement rattachés tant au Conseil d'administration qu'au Directeur exécutif, ce que le CCI, dans son rapport, considérait comme une pratique de bonne gouvernance. Le critère V.B1(c) du CCI relatif à l'accès sans restriction au comité de contrôle indépendant avait été traité au titre de la recommandation subsidiaire 5.6 figurant dans le second rapport intérimaire du groupe de travail (WFP/EB.2/2024/11-A), laquelle préconisait d'instaurer des échanges réguliers et directs entre le Conseil et le Comité consultatif de contrôle indépendant en invitant les membres du Conseil à assister aux séances de bilan organisées régulièrement par ce Comité;
 - 8) recommandation 9: les pratiques du PAM en matière de gestion des risques étaient solides et satisfaisaient aux critères du CCI relatifs à la prise en compte des rôles et des responsabilités du Conseil en matière de gestion des risques dans les politiques institutionnelles traitant de ce sujet;
 - 9) recommandation 10: cette recommandation ne s'appliquait pas au PAM;
- iii) *a recommandé* d'effectuer une évaluation une fois que les conseils d'administration des fonds et programmes ayant leur siège à New York auraient terminé leur examen du rapport du CCI JIU/REP/2023/7. Cette évaluation lui donnerait l'occasion de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations sur la gouvernance figurant dans les deux rapports intérimaires du groupe de travail et dans son rapport final qu'il avait approuvés. Elle lui permettrait aussi de se pencher sur les conclusions de l'examen mené à New York et d'harmoniser ses décisions avec celles découlant de cet examen, selon qu'il conviendrait, et de revenir sur des recommandations du CCI restées en suspens (notamment la recommandation 6);
 - iv) *a prié* son Secrétariat de l'informer régulièrement sur la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de l'examen de la gouvernance, y compris celles présentées dans les deux rapports intérimaires du groupe de travail et dans son rapport final.

19 février 2025

Rapports concernant les sessions du Conseil d'administration

2025/EB.1/7 **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2024/11.

19 février 2025

ANNEXE I**Ordre du jour¹****Première partie (21 janvier 2025)**

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour décision*)
2. **Élection du Bureau et désignation du Rapporteur** (*pour décision*)

Deuxième partie (18-20 février 2025)

3. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour décision*)²
4. **Élection aux postes vacants du Bureau**
5. **Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM**
6. **Questions de politique générale**
 - a) Cadre relatif au cycle des politiques (*pour décision*)
 - b) Point sur la mise en œuvre du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie (*pour information*)*
 - c) Exposé oral sur la mise en œuvre de la politique en matière de problématique femmes-hommes (*pour information*)*
 - d) Exposé oral sur l'inclusion du handicap (*pour information*)*
7. **Fonctions de contrôle**
 - a) Rapports d'évaluation (*pour décision*)
 1. Rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale du PAM et réponse de la direction
 2. Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et réponse de la direction
 - b) Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (*pour décision*)
 1. Iraq (2018-2024) – POINT REPORTÉ À LA SESSION ANNUELLE DE 2025
 - c) Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour décision*)

¹ L'ordre du jour de la première session ordinaire de 2025 est le premier à être présenté conformément aux décisions qu'a prises le Conseil à sa session annuelle et à sa deuxième session ordinaire de 2024 dans le cadre de l'examen de la gouvernance. Il présente pour la première fois la nouvelle organisation de la première session ordinaire en deux parties, la première étant consacrée uniquement à l'élection du Bureau, et la seconde aux autres points inscrits à l'ordre du jour de cette session.

² Ce point ne serait inscrit ici que si l'ordre du jour venait à être révisé après son approbation lors de la première partie de la première session ordinaire.

* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

8. Questions opérationnelles

- a) Plans stratégiques de pays et plans stratégiques de pays provisoires (*pour décision*)
 - 1. Iraq (2025-2029) – POINT REPORTÉ À LA SESSION ANNUELLE DE 2025
 - 2. Rwanda (2025-2029) – POINT REPORTÉ À LA SESSION ANNUELLE DE 2025
- b) Révisions de plans stratégiques de pays et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Conseil au moyen d'un vote par correspondance (*pour information*)
 - 1. Sierra Leone (2020-2024)
 - 2. Togo (2022-2026)
- c) Révisions de plans stratégiques de pays concernant une intervention face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO après avoir été soumises aux États membres pour observations (*pour information*)
 - 1. Soudan (2019-2024)
- d) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)*
- e) Exposé oral sur le projet global relatif aux assurances à donner (*pour information*)*
- f) Présentation orale sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM (*pour information*)*
- g) Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires, et augmentations ou diminutions budgétaires correspondantes, approuvées en vertu de délégations de pouvoirs entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2024 (*pour information*)

9. Questions d'organisation et d'administration

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026 (*pour information*)

10. Rapports concernant les sessions du Conseil d'administration (pour décision)

- a) Vérification des décisions et recommandations adoptées au cours de la première session ordinaire de 2025
- b) Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration

11. Questions diverses

- a) Rapport final du groupe de travail du Conseil d'administration chargé de l'examen de la gouvernance (*pour décision*)

ANNEXE II**Liste des documents****Adoption de l'ordre du jour**

- | | | |
|---|---------------------------------|-------------------------|
| 1 | Ordre du jour provisoire | WFP/EB.1/2025/1/1/Rev.3 |
| | Ordre du jour provisoire annoté | WFP/EB.1/2025/1/2/Rev.2 |

Questions de politique générale

- | | | |
|------|--|-------------------|
| 6 a) | Cadre relatif au cycle des politiques | WFP/EB.1/2025/6-A |
| 6 b) | Point sur la mise en œuvre du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie | WFP/EB.1/2025/6-B |

Fonctions de contrôle

- | | | |
|------|--|---------------------------|
| 7 a) | Rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale du PAM | WFP/EB.1/2025/7-A/1 |
| | Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale du PAM | WFP/EB.1/2025/7-A/1/Add.1 |
| | Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence | WFP/EB.1/2025/7-A/2 |
| | Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence | WFP/EB.1/2025/7-A/2/Add.1 |
| 7 c) | Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM | WFP/EB.1/2025/7-C/Rev.1 |

Questions opérationnelles

- | | | |
|------|---|---------------------|
| 8 b) | Révision du plan stratégique pour la Sierra Leone (2020-2024) et augmentation budgétaire correspondante | WFP/EB.1/2025/8-B/1 |
| | Révision du plan stratégique pour le Togo (2022-2026) et augmentation budgétaire correspondante | WFP/EB.1/2025/8-B/2 |
| 8 c) | Révision du plan stratégique pour le Soudan (2019-2024) liée à une intervention face à une crise et augmentation budgétaire correspondante | WFP/EB.1/2025/8-C/1 |
| 8 g) | Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires, et augmentations ou diminutions budgétaires correspondantes, approuvées en vertu de délégations de pouvoirs entre le 1er juillet et le 31 décembre 2024 | WFP/EB.1/2025/8-G |

Questions d'organisation et d'administration

- | | | |
|------|--|-------------------|
| 9 a) | Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026 | WFP/EB.1/2025/9-A |
|------|--|-------------------|

Rapports concernant les sessions du Conseil d'administration

- | | | |
|-------|---|---------------------|
| 10 a) | Décisions et recommandations adoptées au cours de la première session ordinaire de 2025 | WFP/EB.1/2025/10-A |
| 10 b) | Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration | WFP/EB.1/2025/10-B* |

Questions diverses

- | | | |
|-------|---|--------------------|
| 11 a) | Rapport final du groupe de travail du Conseil d'administration chargé de l'examen de la gouvernance: recommandations émanant d'autres d'initiatives relatives à la gouvernance et prochaines étapes | WFP/EB.1/2025/11-A |
|-------|---|--------------------|

Notes d'information

- | | |
|---|---------------------------|
| Liste provisoire des participants | WFP/EB.1/2025/INF/1 |
| Calendrier provisoire | WFP/EB.1/2025/INF/2/Rev.1 |
| Rapport de la Directrice exécutive sur les récents mouvements du personnel de direction | WFP/EB.1/2025/INF/3 |

* Document publié après approbation du Conseil d'administration à sa session annuelle de juin 2025.